

Producteur (regroupement)

#

Espace réservé aux Éleveurs de  
porcs du Québec



**SERVICE DE GESTION DE RISQUE DU MARCHÉ (SGRM)**  
**DEMANDE D'ADHÉSION AUX CONTRATS À LIVRAISON DIFFÉRÉE**

ANNEXE 8 (a. 76)

<b>Soumise par : (Nom de l'éleveur au fichier ou raison sociale)</b>	
<b>1. Renseignements sur l'éleveur</b>	
<b>Nom du représentant autorisé :</b>	
<b>Adresse du domicile ou de correspondance (entreprise) :</b>	
<b>Ville et province :</b>	<b>Code postal :</b>
<b>Adresse du site (N° civique, rue) :</b>	
<b>Ville et province :</b>	<b>Code postal :</b>
<b>Téléphone résidence :</b>	<b>Cellulaire :</b>
<b>Adresse de courriel :</b>	<b>Télécopieur :</b>
<b>Mode de transmission des informations désirées pour les confirmations de contrats<sup>1</sup> :</b>	
Courriel <sup>2</sup> <input type="checkbox"/> Courrier régulier <input type="checkbox"/>	
<sup>1</sup> À défaut d'indication, le SGRM choisira le mode de transmission	
<sup>2</sup> Lorsque ce service sera offert par les Éleveurs de porcs du Québec	
<b>Liste des numéros d'éleveurs alloués par les Éleveurs de porcs du Québec :</b>	
<b>Nom de la personne à joindre (en lettres moulées) :</b>	
<b>Coordonnées si différentes :</b>	
<b>2. Compléter le formulaire « Identification de deux (2) institutions financières » (voir annexe 1)</b>	
<b>3. Compléter le formulaire « Identification de trois (3) fournisseurs » (voir annexe 2)</b>	
<b>4. Numéro d'identification personnel (NIP)</b>	
Le numéro d'identification personnel (NIP) est composé d'une lettre et de 5 chiffres. Ce NIP doit être validé par les Éleveurs de porcs du Québec. Le NIP doit demeurer confidentiel en tout temps et l'éleveur doit prendre toutes les mesures nécessaires à cette fin. <b><i>Veillez noter que le NIP sera nécessaire à la prise de contrats.</i></b>	
<b>NIP :</b>	
<b>5. Demande d'adhésion</b>	

Je demande d'adhérer au SGRM pour pouvoir prendre des contrats à livraison différée et ce, pour la mise en marché des porcs que j'élevés et dont je suis propriétaire. J'ai pris connaissance du *Règlement sur la production et la mise en marché des porcs* (R.R.Q., c. M-35.1, r.281) (le « Règlement »), et je désire m'en prévaloir.

#### 6. Formation

J'ai suivi la formation du SGRM offerte par Les Éleveurs de porcs du Québec

Date de la formation :

Pour le Syndicat (région) :

Je n'ai pas suivi la formation mais je m'engage à suivre la prochaine session de formation offerte dans ma région ou dans une région limitrophe.

#### 7. Cession

Je reconnais que mon adhésion au SGRM n'est cessible et transférable qu'en cas de transfert ou de vente de mon entreprise; je comprends de plus que la présente entente lie mes acquéreurs, cessionnaires, successeurs et ayants cause.

#### 8. Autorisations

##### a) Frais de transaction

J'autorise les Éleveurs de porcs du Québec à retenir sur le paiement de mes porcs les frais prévus à l'article 106 du *Règlement*.

##### b) Solvabilité

J'autorise les Éleveurs de porcs du Québec à obtenir des institutions financières identifiées à l'annexe 1 et des fournisseurs identifiés à l'annexe 2 (annexes 1 et 2 jointes à la présente demande), et autorise ces institutions financières et fournisseurs à leur transmettre, toute information concernant les activités commerciales et financières (présentes et passées) de l'éleveur, nécessaires à l'évaluation de sa solvabilité.

#### 9. Responsabilité

Je reconnais que le respect des délais de livraison et des caractéristiques du produit constituent l'essence même de la présente adhésion et de tout contrat à livraison différée.

#### 10. Engagements

Je m'engage à informer les Éleveurs de porcs du Québec de toute modification aux renseignements fournis à la section 1 ci-dessus.

Je m'engage à respecter les dispositions du Titre IV (Contrats à livraison différée) du présent règlement et reconnais qu'une confirmation de contrat non contestée devant la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec dans un délai de 30 jours est finale et irrévocable et qu'en cas de retard ou de défaut de livraison des porcs visés par un contrat à livraison différée, je cause un dommage liquidé par une déduction lors de la première paie suivant le retard ou le défaut de livraison;

1° de 3 \$ par porc visé par le retard ou le défaut;

2° de la différence entre le prix lors de la prise du contrat à livraison différée et le prix lors du renversement de tel contrat à livraison différée. Si telle différence est positive, je consens à ce que le SGRM la conserve.

#### 11. Signature

Je déclare être dûment autorisé à signer la présente annexe 8, à fournir les informations et à prendre les engagements ci-dessus.

ET J'AI SIGNÉ À :

Le (Jour/Mois/Année) :

SIGNATURE DE L'ÉLEVEUR :

\*S'il s'agit d'une personne morale, la signature doit être dûment autorisée par une résolution du conseil d'administration de cette personne morale (annexe 3 de la présente demande); s'il s'agit d'une société, le signataire doit être autorisé par les associés, à moins qu'un gérant ne soit autorisé par écrit à ce faire (annexe 4 de la présente demande).